



Le «Pays du Grand Provinois» regroupe aujourd'hui 72 communes des cantons de Bray-sur-Seine, Donnemarie-Dontilly, Nangis, Provins et Villiers-Saint-Georges.

Si les élus locaux le souhaitent, ce Pays pourra s'étendre afin de peser encore davantage auprès de nos partenaires qu'il s'agisse des questions liées au désenclavement, au développement économique et touristique ou encore au logement.

Ce Pays est composé :

- pour la **Communauté de Communes du Montois** :

Cessoy-en-Montois, Châtenay-sur-Seine, Coutençon, Donnemarie-Dontilly, Egligny, Gurçy-le-Châtel, Jutigny, Lizines, Luisetaines, Meigneux, Mons-en-Montois, Montigny-Lencoup, Paroy, Savins, Sigy, Sognolles-en-Montois, Thénisy, Villeneuve-les-Bordes et Vimpelles.

- Pour la **Communauté de Communes du Provinois** :

Augers-en-Brie, Bannost-Villegagnon, Beauchery-Saint-Martin, Beton-Bazoches, Bezalles, Boisdon, Cerneux, Chalaute-la-Petite, Champcenest, Courchamp, Courtacon, Frétoy-le-Moutier, Léchelle, Les Marêts, Louan-Villegruis-Fontaine, Maison-Rouge-en-Brie, Montceaux-les-Provins, Provins, Rupéreau, Saint-Brice, Saint-Martin du Boschet, Sainte-Colombe, Sancy-lès-Provins, Soisy-Bouy, Sourdu, Villiers-Saint-Georges, Voulton et Vulaines-les-Provins.

- Pour la **Communauté de Communes de la Bassée** :

Baby, Balloy, Bazoches-lès-Bray, Bray-sur-Seine, Chalmaison, Everly, Fontaine-Fourches, Gouaix, Gravon, Grisy-sur-Seine, Hermé, Jaulnes, La Tombe, Les Ormes-sur-Voulzie, Melz-sur-Seine, Montigny-le-Guesdier, Mousseaux-lès-Bray, Mouy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Passy-sur-Seine, Saint-Sauveur lès Bray, Villenauxe-la-Petite, Villiers-sur-Seine et Villuis.

Il a bien évidemment vocation à s'étendre afin de prendre en compte la problématique d'aménagement du territoire dans un secteur plus vaste. Il serait cohérent qu'il puisse à terme s'étendre vers Nangis et vers La Ferté-Gaucher. Car finalement, ce grand secteur a les mêmes préoccupations et les mêmes attentes.